© Drogues Info Service - 23 novembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

"Pour son bien"

Par Profil supprimé Postée le 12/02/2010 08:40

Peut-on emmener quelqu'un dans un centre de désintoxication (pour soigner un problème de consommation d'héroine) contre sa volonté mais pour son bien!!!

Mise en ligne le 12/02/2010

Bonjour,

De façon générale, on ne peut pas soigner un toxicomane contre son gré.

En effet, pour faire hospitaliser quelqu'un contre son gré, la démarche à suivre est "l'hospitalisation à la demande d'un tiers". Pour cela, il faut un certificat médical d'un médecin de ville, reconnaissant que la personne a perdu la faculté mentale de décider pour elle-même. Il faut un certificat identique d'un médecin de l'hôpital à l'arrivée du patient. Or, en général, les toxicomanes n'ont pas perdu la faculté de décider pour eux-mêmes, ils prennent leurs produits en toute lucidité et en toute connaissance de cause.

Par ailleurs, le fait qu'un toxicomane soit acteur de sa toxicomanie implique que lui seul peut être acteur de la démarche d'arrêt. La décision du sevrage repose sur le désir du patient. Elle arrive à un moment où le patient se rend compte que les méfaits de la prise du produit l'emportent sur les "bienfaits" qu'il a d'abord recherchés.

Il ne faut pas oublier qu'au départ, une drogue procure des effets que l'usager ressent comme intéressants... L'héroine est un opiacé, qui a des effets anti-douleur et des effets sédatifs, provoquant sensation de détente, de mieux-être et d'apaisement. La dépendance s'installe progressivement, insidieusement, quand le produit sert à apaiser des conflits ou souffrances intérieures.

La réussite du sevrage repose sur la prise de conscience que l'on a perdu la liberté de s'abstenir. Faire un sevrage, c'est décider de changer de vie, en quelque sorte. C'est décider qu'on affrontera ses problèmes sans recourir à un "anesthésiant". C'est pourquoi il faut l'adhésion du patient à la démarche de sevrage. Et c'est pourquoi il est souvent nécessaire d'avoir un suivi psychothérapeutique plus ou moins long après le sevrage en lui-même.

Bien sûr, ce problème met l'entourage dans une situation de relative impuissance, car on ne peut pas "faire le bien" pour l'autre quand l'autre ne le veut pas. Mais on peut, avec bienveillance et persévérance, aider un proche par le dialogue. On peut l'aider à prendre conscience des méfaits de la prise du produit, et lui faire comprendre l'importance d'oser demander de l'aide à un professionnel, le moment venu. On peut surtout le

soutenir quand il décide de se sevrer. Mais la décision du moment du sevrage n'appartient qu'à l'usager.
Cordialement.